



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

ligne Saint-Etienne Firminy

Question orale n° 1668

### Texte de la question

M. Bernard Outin interroge M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'électrification de la ligne ferroviaire Saint-Etienne-Firminy qui offre une alternative à la voie expresse routière et s'insère dans le maillage des transports en commun de l'agglomération stéphanoise. Son électrification est un projet ancien, inscrit au contrat de Plan Etat-Région, qui rassemble un nombre important de partenaires (SNCF, RFF, région, département, communauté d'agglomération, communes concernées...). Sa réalisation est une impérieuse nécessité demandée depuis de nombreuses années. Par sa complexité et l'importance de son coût (plus de 46 millions d'euros), le dossier prend périodiquement du retard. Se référant à la dernière délibération de Saint-Etienne Métropole, l'électrification ne sera pas effective avant 2005, alors qu'il y a deux ans on annonçait la date de 2002. Les habitants de l'agglomération stéphanoise et de sa circonscription attendent le projet avec impatience. Il lui demande des précisions sur le calendrier et sur le choix du matériel.

### Texte de la réponse

#### ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE SAINT-ÉTIENNE-FIRMINY

**Mme la présidente. M. Bernard Outin a présenté une question, n° 1668, ainsi rédigée :**

**« M. Bernard Outin interroge M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'électrification de la ligne ferroviaire Saint-Etienne-Firminy qui offre une alternative à la voie expresse routière et s'insère dans le maillage des transports en commun de l'agglomération stéphanoise. Son électrification est un projet ancien, inscrit au contrat de Plan Etat-Région, qui rassemble un nombre important de partenaires (SNCF, RFF, région, département, communauté d'agglomération, communes concernées...). Sa réalisation est une impérieuse nécessité demandée depuis de nombreuses années. Par sa complexité et l'importance de son coût (plus de 46 millions d'euros), le dossier prend périodiquement du retard. Se référant à la dernière délibération de Saint-Etienne Métropole, l'électrification ne sera pas effective avant 2005, alors qu'il y a deux ans on annonçait la date de 2002. Les habitants de l'agglomération stéphanoise et de sa circonscription attendent le projet avec impatience. Il lui demande des précisions sur le calendrier et sur le choix du matériel. »**

**La parole est à M. Bernard Outin, pour exposer sa question.**

**M. Bernard Outin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement et concerne l'électrification de la ligne ferroviaire entre Firminy et Saint-Etienne.**

**Cette ligne ferroviaire, monsieur le ministre des transports, est très fréquentée par de nombreux Ligériens qui vont travailler vers la région lyonnaise. Elle offre une alternative à la voie expresse routière**

et s'insère dans le maillage des transports en commun de l'agglomération stéphanoise.

L'électrification de cette ligne est un projet très ancien, et je me réjouis qu'il soit inscrit dans le contrat de plan Etat-région. Il rassemble un nombre important de partenaires financiers - SNCF, RFF, région, département, communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole et communes concernées. Sa réalisation est une impérieuse nécessité, demandée depuis de très nombreuses années.

Par sa complexité et l'importance de son coût - plus de 43 millions d'euros -, le dossier prend périodiquement du retard. Le scénario retenu, qui est mixte, et l'interconnexion au réseau urbain et périurbain de Saint-Etienne Bellevue rendent peut-être la réalisation plus complexe. Le choix du matériel roulant en découle.

Si je me réfère à la dernière délibération de Saint-Etienne Métropole, l'électrification ne sera pas effective avant 2005, alors qu'il y a deux ans, on nous annonçait 2002.

Les habitants de l'agglomération stéphanoise et de ma circonscription attendent la réalisation de ce projet avec impatience. Pouvez-vous, monsieur le ministre, me donner des précisions sur le calendrier et sur le choix du matériel ?

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, *ministre de l'équipement, des transports et du logement*. Monsieur le député, les contrats de plan Etat-région couvrant la période 2000-2006 ont permis de concrétiser l'objectif du Gouvernement qui est un rééquilibrage des flux de transport de la route vers le rail. Ils ont été l'occasion de prévoir un très grand nombre de projets de modernisation du réseau conventionnel : le volet ferroviaire a vu son montant multiplié par huit par rapport à la génération précédente de contrats. Parmi ces projets, un certain nombre d'opérations concernent le développement des transports collectifs périurbains par l'utilisation des lignes ferroviaires existantes.

En région Rhône-Alpes, le projet de modernisation de la ligne Saint-Etienne - Firminy s'inscrit dans le cadre de cette politique. Une enveloppe d'environ 45 millions d'euros a été réservée pour cette opération, dont 9 millions d'euros afin de réhabiliter les gares existantes, développer l'intermodalité et améliorer l'articulation entre les installations ferroviaires et leur environnement urbain.

Aux côtés des différents partenaires, le Gouvernement a toujours considéré cette opération comme prioritaire dans la mesure où elle permettra une meilleure utilisation des transports collectifs et apportera une réelle amélioration des dessertes et du service rendu aux usagers de l'axe Saint-Etienne - Firminy. Les études d'avant-projet ont ainsi été engagées par Réseau ferré de France dès le lancement du contrat de plan. Celles-ci doivent désormais s'achever au début du mois d'avril prochain. La procédure d'instruction mixte précédant l'ouverture de l'enquête publique devrait donc être engagée avant l'été 2002.

Ce projet, qui prévoit notamment l'électrification et la remise à niveau de la ligne, permettra un réel développement des dessertes depuis Firminy. Les liaisons Lyon - Saint-Etienne pourront notamment être prolongées jusqu'à Firminy. Par ailleurs, ces liaisons assureront l'interconnexion avec le réseau de transport collectif urbain de l'agglomération stéphanoise en gare de Saint-Etienne-Carnot. La desserte fine des communes situées entre Saint-Etienne et Firminy sera donc le support d'une réelle offre de transport collectif périurbaine.

En ce qui concerne le matériel roulant, les matériels TER 2N - deux niveaux - circulant entre Lyon et Saint-Etienne pourront alors être utilisés jusqu'à Firminy. L'électrification de la ligne permettra également aux communes desservies de profiter du renouvellement global des matériels TER prévu par la région Rhône-Alpes.

**Enfin, le projet, qui doit maintenant avancer très vite, doit être conduit de manière à préserver pour l'avenir une possibilité d'interconnexion avec le réseau urbain de tramways de la ville de Saint-Etienne. Les études engagées par RFF intègrent ainsi pleinement l'analyse de la comptabilité de ce projet avec des développements ultérieurs qui permettraient la circulation sur voies ferroviaires d'un matériel de type tram-train.**

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Outin](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1668

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 janvier 2002, page 379

**Réponse publiée le :** 30 janvier 2002, page 970

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 janvier 2002